

Charonne, 8 Février 1962

Se souvenir.

En cette période préoccupante de poussée de l'extrême droite, d'instrumentalisation de l'Histoire à des fins politiques, mais aussi en cette période d'exigence de vérité sur des moments importants de notre Histoire, il est impératif de se souvenir de Charonne.

C'était il y a 62 ans.

Lorsque les « événements d'Algérie » éclatent dans ces trois départements français, le 1^{er} novembre 1954, le Gouvernement, non contesté par une large partie de l'opinion, organise des « opérations de pacification » et s'efforce au « maintien de l'ordre », de l'ordre colonial combattu depuis toujours par la CGT au nom d'une indéfectible tradition de solidarité ouvrière internationale.

Dès le début du conflit la CGT et le PCF s'évertuent à convaincre d'une nécessaire solution pacifique. Les appels à manifester en ce sens, à réaliser l'union des forces populaires, ne rencontrent pas, dans un premier temps, l'écho escompté.



Il faudra attendre la « semaine des barricades » à Alger en janvier 1960 pour voir la situation évoluer. Surmontant leurs divergences, CGT, CFTC, FO, FEN et UNEF vont souvent se retrouver associées et jouer un rôle déterminant dans l'organisation de manifestations exigeant du gouvernement l'ouverture de négociations avec les représentants du peuple algérien.

La situation évolue en janvier 1961, d'une part après l'approbation par 75% de la population, sollicitée par referendum, de l'autodétermination du peuple algérien et d'autre part, après le putsch raté des généraux félons d'avril 1961 qui marginalise désormais les partisans les plus radicaux d'une Algérie française.

Toutefois, un certain nombre de ces factieux, associés à quelques activistes se réfugient dans la clandestinité et fondent l'« Organisation de l'Armée Secrète » (OAS). Dès lors, on lui doit la multiplication d'attentats tant en Algérie qu'en France, amenant syndicats et forces de gauche à manifester à la fois pour activer le processus de paix et exiger du gouvernement qu'il réagisse plus vigoureusement aux provocations de l'OAS.

Deux crimes d'Etat impunis en 6 mois.

La situation devient de plus en plus tendue. « Pour un coup reçu, nous en rendrons dix » déclare le Préfet de police Papon après un attentat à Paris provoqué par le Front National de Libération (FLN). Malgré le couvre-feu qui interdit aux algériens l'accès de nuit à la capitale, le FLN les appelle à manifester pacifiquement le 17 octobre 1961. Quinze mille d'entre eux sont arrêtés, plusieurs centaines sont massacrés ou jetés dans la Seine. Soixante ans après, la France par la voix de son Président de la République, vient seulement de regretter, sans même les condamner « des crimes inexcusables ».

Le 7 février 1962, l'OAS redouble d'activité. Dix charges plastiques explosent au domicile de diverses personnalités faisant plusieurs blessés. Sans attendre, un appel commun CGT, CFTC, UNEF, SGEN, FEN, SNI, PCF, PSU et Mouvement de la Paix est rédigé :

« Une fois de plus, la preuve est faite que les antifascistes ne peuvent compter que sur leurs forces, sur leur union, sur leur action. Les organisations soussignées appellent les travailleurs et tous les antifascistes de la région parisienne à proclamer leur indignation, leur volonté de faire échec au fascisme et d'imposer la paix en Algérie ».

Le 8 février, depuis cinq lieux fixés de rendez-vous, les manifestants sont appelés à rejoindre la place de la Bastille où, après lecture d'un communiqué, l'ordre de dispersion doit être donné. Les policiers reçoivent simultanément la consigne de disperser énergiquement tout rassemblement. On sait avec quelle détermination, quelle sauvagerie ils intervinrent au métro Charonne : neuf morts, deux cent cinquante blessés.



Organiser l'oubli.

Cette injustifiable brutalité soulève une vive émotion dans la population. A Paris, le 13 février, les obsèques des victimes sont suivies par une foule immense estimée à plus d'un demi-million de personnes.

Malgré l'accumulation de témoignages accablants, l'Etat va tenter d'imposer sa vérité : les manifestants, devenus selon lui des émeutiers agressifs et violents, auraient placé les policiers en situation de se défendre. Les seuls organes de presse susceptibles de contredire la version gouvernementale, L'Humanité et Libération, sont saisis.

Le 12 février, le Premier ministre Michel Debré, apporte le « témoignage de sa confiance et de son admiration » à la police parisienne. Plus tard, il rend hommage à la façon dont Maurice Papon a « su exécuter une mission délicate et difficile ».

La volonté d'oublier cette période, de l'effacer de notre Histoire s'organise méthodiquement : Le 17 juin 1966 une loi d'amnistie est votée couvrant les répressions des manifestations de 1961 et 1962. Les généraux factieux auteurs du coup d'Etat avorté de 1961 sont amnistiés en 1968.

Anne Claude Godeau.



La présence d'Anne Claude Godeau parmi les victimes de Charonne justifie qu'à Nantes chaque année un hommage lui soit rendu. Anne Claude était née à Nantes. Auxiliaire au central téléphonique Cambronne en 1958, elle est titularisée à Paris au centre de chèques postaux. Syndiquée CGT elle répond à l'appel unitaire et rejoint ses camarades à la manifestation du 8 février. Le 13 février, à Paris, une foule énorme accompagne les victimes au cimetière du Père Lachaise.

Le lendemain, à Nantes, ils sont 25 000 à suivre le cortège funèbre d'Anne Claude Godeau à l'appel des Union départementales syndicales et des partis politiques PCF, SFIO et PSU. Le secrétaire local de la Fédération postale CGT, Roger Ganne, lui rend hommage au nom de tous.

Un mois après Charonne, le 19 mars 1962, les accords signés à Evian mettaient un terme à ce qui est enfin devenu « la guerre d'Algérie ».

Un an plus tard, le 8 février 1963, l'émotion est forte à Nantes. Les syndicats des postiers, CGT, CFTC, FO et FNT ainsi que des représentants des différents services déposent une gerbe sur la tombe d'Anne Claude Godeau, en présence de ses parents. De leur côté les Unions départementales CGT, FO et FEN « commémorent ce 8 février 1962 qui fit tomber les premières victimes de la renaissance du fascisme en France. » Une cérémonie est organisée au monument aux morts de Rezé en présence du maire. Une salle de la bourse du travail de Nantes est dédiée à la mémoire d'Anne Claude Godeau. Une initiative semblable sera prise lorsque l'Union locale CGT de Saint-Nazaire emménagera dans ses nouveaux locaux.

Les années suivantes, chaque 8 février, les militants syndicaux et politiques rassemblés au cimetière de la Gaudinière, réaffirment leur volonté d'union pour le rétablissement des libertés démocratiques et un changement profond de politique.

Cette unité, consécutive à l'émotion suscitée par la violence de la répression policière au point qu'elle en devenait suspecte, mais aussi aux efforts persévérants d'une CGT qui n'a jamais cessé d'alerter et d'œuvrer au rassemblement de toutes les forces populaires face aux menaces fascistes, cette unité va trop rapidement se fissurer. Quelques années plus tard, seules deux organisations, la CGT et le PCF, commémorent à Nantes les tragiques événements.



L'action de la CGT ne s'est pas limitée à cette commémoration annuelle.

En 2002, le premier document publié par le Centre d'Histoire Sociale CGT FAPT 44 est consacré à cette tragique page de notre histoire. Aussitôt il s'associe à une démarche vers la municipalité pour qu'une rue de Nantes soit dénommée rue Anne Claude Godeau, projet adopté par le Conseil municipal. Plus tard, après la disparition des ayants droits de la succession, une nouvelle démarche est entreprise pour qu'elle devienne perpétuelle et entretenue par la municipalité, proposition votée et adoptée en Conseil municipal le 28 juin 2013. Sur proposition du CHS, une plaque à la mémoire de notre collègue, illustrée d'une reproduction d'un tableau du peintre Fougeron, intitulé « 13 février 1962 », date des obsèques, fut déposée sur la tombe lors de la commémoration du 8 février 2015.

Pourquoi commémorer ?

Aujourd'hui, alors que dissimulations, dénégations, falsifications, mensonges persistent, la mémoire de ces événements et l'exigence d'une reconnaissance de la responsabilité des dirigeants de l'époque ne doivent pas disparaître avec les derniers témoins encore vivants, ceux qui depuis 60 ans, avec la CGT et le PCF, s'élèvent contre ce déni en rendant hommage chaque année aux victimes de Charonne.

Un premier pas a été franchi en 1982, après l'arrivée de la gauche au pouvoir, lors d'une première commémoration officielle organisée à Paris. A cette occasion, une Place du 8 février 1962 fut inaugurée en hommage aux victimes « qui trouvèrent la mort au métro Charonne ». Comme s'il s'agissait d'un banal accident et non d'un crime d'Etat !



Commémorer est essentiel pour ne pas oublier. C'est donc d'abord se souvenir, honorer la mémoire de ceux qui sont morts pour avoir affiché leur attachement à la démocratie, à la solidarité, à la paix.

Plus généralement, c'est partager un grand moment démocratique, c'est l'occasion de revenir sur notre Histoire avec un but pédagogique.

La commémoration autorise en effet ce retour sur l'Histoire, sur son enseignement, son approfondissement, indispensables à tous les citoyens pour déjouer l'argumentation de ceux qui travestissent les faits à des fins idéologiques, mais aussi pour battre en brèche les propos tendancieux de commentateurs sans scrupules s'appuyant sur l'instrumentalisation de l'histoire comme arme politique.

Commémoration au cimetière de la Gaudinière
44 Rue de la Patouillerie Nantes
Judi 8 février à 16h30

Pour le CHS,
Michel Tacet